

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
10 août 2007  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 10 août 2007, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires  
par intérim de la Mission permanente de la Géorgie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous adresser cette lettre en votre capacité de Président du Conseil de sécurité pour le mois d'août 2007 et de vous demander de bien vouloir faire distribuer comme document du Conseil de sécurité le rapport de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe concernant le largage, le 6 août dernier, d'une bombe sur le territoire géorgien.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Irakli **Chikovani**



**Annexe à la lettre datée du 10 août 2007  
adressée au Président du Conseil de sécurité  
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission  
permanente de la Géorgie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

**Organisation pour la sécurité et la coopération  
en Europe (OSCE) : mission en Géorgie**

**Compte rendu immédiat**

**Objet : Incident concernant le tir d'un missile (Tsitelubani)**

**Date : 8 août 2007**

**Résumé**

Un missile guidé s'est écrasé dans les environs du village de Tsitelubani, administré par la Géorgie, dans la partie sud-est de la zone de conflit sans causer de victime ni de dommages graves. Une équipe de surveillance conjointe (Force conjointe de maintien de la paix/OSCE) a été déployée tôt le matin du 7 août pour examiner le lieu de l'impact. Les autorités géorgiennes ont accusé la Fédération de Russie d'avoir violé la frontière russo-géorgienne, d'avoir pénétré dans l'espace aérien géorgien et d'avoir largué une bombe sur le territoire géorgien à partir d'un avion militaire russe. Les autorités russes, pour leur part, ont démenti toute participation. **Fin du résumé**

**Rapport descriptif**

Le 7 août, vers 4 heures du matin, les autorités géorgiennes ont informé la mission qu'un lieu d'impact de missile avait été découvert près du village de Tsitelubani, administré par la Géorgie, dans la partie sud-est de la zone de conflit, à proximité de la principale autoroute reliant l'est à l'ouest (M27). D'après les autorités géorgiennes, il y aurait un lien entre l'impact et la violation présumée de l'espace aérien géorgien par un avion russe de type SU, qui aurait pénétré dans l'espace aérien géorgien et aurait largué un missile avant de réintégrer l'espace aérien russe.

Il a été convenu qu'une équipe de surveillance conjointe (Force conjointe de maintien de la paix/OSCE) serait dépêchée sur le site tôt le matin. Parti de Tbilissi, le fonctionnaire principal de la mission chargé de la surveillance est arrivé sur les lieux vers 7 heures; et l'équipe de surveillance, vers 8 h 30. Le Ministre géorgien de l'intérieur, le chef de l'armée de l'air géorgienne, le chef de la police du Shida-Kartli, de nombreux autres responsables, ainsi que plusieurs journalistes étaient déjà sur les lieux.

L'équipe de surveillance a examiné le site et pris des photos des débris de missile. Il a été déterminé que le missile en question était un missile guidé d'environ 3 mètres de long et 40 centimètres de diamètre, et que l'ogive n'avait pas explosé au moment de l'impact.

Les autorités géorgiennes ont présenté à l'équipe de surveillance une feuille imprimée d'images radar, sur laquelle on peut voir la trajectoire d'un engin entrant dans la zone, et en ressortant par le nord-est. D'après ce document, on a présumé qu'il s'agissait d'un avion isolé, mais certains représentants géorgiens sur le terrain étaient d'avis qu'il aurait pu s'agir de deux avions. Sur la feuille imprimée des images radar, on peut constater qu'un avion est entré dans l'espace aérien géorgien dans une zone située à proximité de la ville de Stepantsminda (auparavant appelée Kazbegi) à 14 h 31 (TU) et en est ressorti à 14 h 41 (TU) (heure locale : temps universel plus 4 heures), à une altitude de 3 700 mètres environ.

À ce stade, l'équipe de surveillance ne pouvait pas encore déterminer le type de missile dont il s'agissait, ni le type d'avion ou son immatriculation.

L'équipe de surveillance a ensuite été priée de quitter la zone délimitée, les ingénieurs géorgiens souhaitant récupérer d'autres débris du missile. Le commandant de la Force conjointe de maintien de la paix, qui était sur les lieux, a répondu brièvement aux questions des journalistes. À 12 h 35, à l'invitation des ingénieurs géorgiens, l'équipe de surveillance a pu examiner la partie centrale du missile, qui avait été récupérée, et prendre d'autres photos.

Concernant cet incident, lors de la réunion d'information du 7 août, le chef d'état-major du bataillon russe de la Force conjointe de maintien de la paix, qui présidait la réunion, a indiqué que deux postes d'observation voisins tenus par des membres du bataillon d'Ossétie du Nord (à Didi Gromi et à Tsinagari) ont fait état de survols par des avions. Le poste d'observation de Didi Gromi, situé à 12 kilomètres au nord-nord-ouest de Tsitelubani, a observé un avion volant du sud-ouest vers le nord-est et a signalé avoir vu un missile tiré vers le nord. Il a également été indiqué que l'avion volait à une altitude de 3 000 mètres environ. Le poste d'observation de Tsinagari, situé à 4 kilomètres au nord-nord-est de Tsitelubani, a signalé avoir entendu le bruit de l'impact d'un missile au nord du poste, mais rien d'autre.

À 13 heures, l'équipe de surveillance conjointe a été dépêchée dans ces postes d'observation pour vérification et a quitté le lieu de l'impact. Au poste d'observation de Tsinagari, le commandant du poste et d'autres membres du personnel ont déclaré que, le 6 août, à 18 h 40-18 h 45 (heure locale), ils ont observé un avion volant du nord-est vers le sud-ouest à environ 3 000 mètres d'altitude. Avant que l'avion atteigne le poste d'observation, il aurait lancé une roquette. Il a ensuite fait demi-tour et est reparti vers le nord-est. La même information est parvenue du poste d'observation à Didi Gromi. La seule différence étant que les membres de la Force conjointe de maintien de la paix qui s'y trouvaient auraient entendu et vu un missile tiré au-dessus de leur poste d'observation. L'équipe de surveillance conjointe s'est également rendue au village de Kvemo-Zakhoi administré par les Ossètes à 4 kilomètres au nord-est de Didi Gromi. Les habitants du village ont confirmé les informations concernant le survol tel que relaté par les deux postes d'observation de la Force conjointe de maintien de la paix et confirmé également le tir de roquette vers le sud du village.

Tôt dans la matinée du 8 août, le commandant de la force conjointe de maintien de la paix a décidé de dépêcher une autre équipe de surveillance dans la zone située autour du lieu de l'impact pour recueillir plus de récits de témoins sur cet incident.

#### **Autres faits**

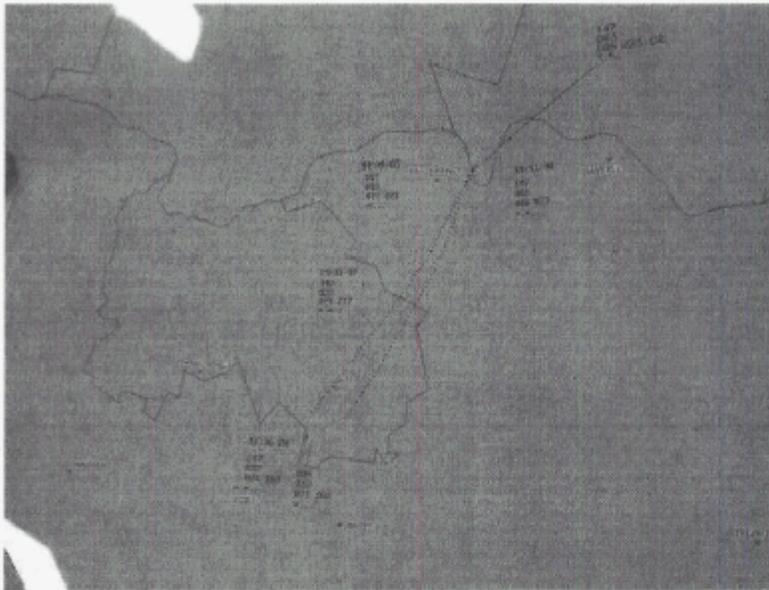
Ce même jour du 7 août, l'Ambassadeur de la Fédération de Russie en Géorgie a été convoqué au Ministère des affaires étrangères, où la partie géorgienne, selon une déclaration affichée sur le site Web du Ministère, a vivement protesté contre la violation de la frontière entre les États géorgien et russe, l'incursion dans l'espace aérien de la Géorgie et le bombardement du territoire géorgien par un avion militaire russe le 6 août 2007, et qualifié cet acte d'agression déguisée et de violation manifeste de la souveraineté du pays. Elle indiquait également que la partie géorgienne avait, à la réunion, demandé énergiquement que la partie russe lui fournisse immédiatement des explications claires.

Les représentants des autorités russes ont le même jour démenti toute implication dans cet incident et dit notamment qu'aucun avion de l'armée de l'air russe n'avait accompli une mission de vol dans la zone au moment de l'incident et qu'il n'y avait pas eu violation de la frontière pour pénétrer en Géorgie. Le Ministère russe des affaires étrangères s'est dit très préoccupé par cet incident et a demandé une enquête exhaustive et rapide.

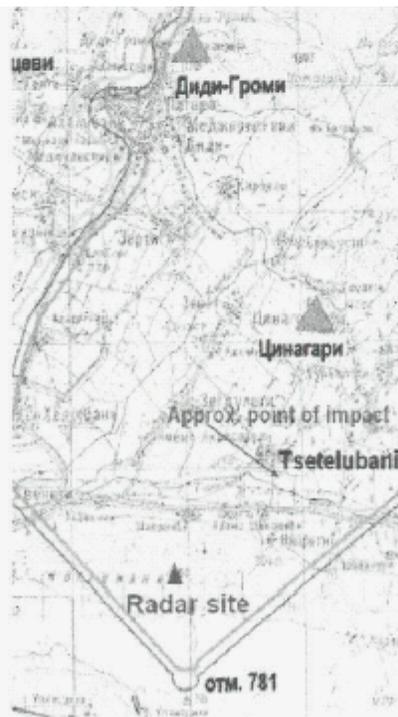
Plus tard dans la journée, la mission a assisté à une réunion d'information organisée à propos de l'incident, par le Ministère des affaires étrangères à l'intention du corps diplomatique. Le chef de mission par intérim s'est rendu, en compagnie d'autres représentants du corps diplomatique, au lieu de l'impact à Tsitelubani, où une autre réunion d'information a eu lieu en présence du Président Saakashvili. Le Président géorgien a demandé à la communauté internationale de réagir comme il se devait face à cet incident.

Le Président en exercice de l'OSCE, Miguel Angel Moratinos, a, dans une déclaration faite le 7 août, exprimé sa très vive préoccupation au sujet de cet incident.

Photo du relevé radar au lieu de l'impact



Carte de l'endroit approximatif où le missile serait tombé



**Photo du lieu de l'impact**



**Photo de la partie centrale du missile**



Photo d'une partie du moteur du missile

